

**RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA
SOCIETE NEW BODY LINE TENUE LE 18/06/2013**

1^{ère} résolution : Modification du sixième point de l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de modifier le sixième point de l'ordre du jour de la présente Assemblée comme suit :

- Nomination de **Quatre** nouveaux administrateurs.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution : Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2012

Après lecture du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2012, l'Assemblée approuve ledit rapport.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution : Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes et approbation des états financiers arrêtés au 31-12-2012

Après lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2012, l'Assemblée approuve les états financiers de la société arrêtés au 31-12-2012.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} résolution : Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales

L'assemblée approuve les conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} résolution : Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2012

L'Assemblée donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2012.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

6^{ème} résolution : Affectation du résultat 2012

L'Assemblée décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2012 comme suit :

Résultat de l'exercice	2 534 606.067	
Résultat reportés	0.000	
Total bénéfice à répartir		2 534 606.067
Réserve Légale 5%	-126 730.303	
Réserves Spéciale d'investissement	-83 226.672	
Réserves facultatives	-1 057 000.000	
Total affectation en réserves		-1 266 956.975
Reliquat à répartir		1 267 649.092
Dividendes à distribuer soit 0,335 dinars par action et 33,5% du nominal		-1 266 300.000
Nouveau report à nouveau		1 349.092

La distribution des dividendes a été fixée pour le 10 juillet 2013.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

7^{ème} résolution : Nomination de nouveaux administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer au poste d'Administrateur:

- Mme Hanène REJEB,
- La société EVOLIA CAPITAL HOLDING
- Messieurs Amir MECHRIA et Walid BEN RHOUMA , Représentants des petits porteurs.

Ainsi, la nouvelle composition du Conseil d'Administration se présentera comme suit :

1. M. Karim REJEB SFAR
2. M. Nessim REJEB
3. M. Hedi REJEB SFAR
4. Mme Hanène REJEB
5. La société EVOLIA CAPITAL HOLDING
6. M. Amir MECHRIA.
7. M. Walid BEN RHOUMA.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

8^{ème} résolution : Fixation du montant des jetons de présence

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux différents membres du Conseil d'Administration une rémunération annuelle sous forme de jetons de présence à raison de 1 000 DT nets par administrateur. Cette rémunération restera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

9^{ème} résolution : Régulation du cours des actions de NEW BODY LINE

L'Assemblée Générale Ordinaire, autorise le Conseil d'Administration à intervenir sur le marché boursier en vue de réguler le cours de l'action «NBL» et ce, conformément aux

dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier tel que modifié par les textes subséquents.

Cette autorisation est donnée pour une période de trois ans soit jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2015.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner plein pouvoir au Conseil à l'effet de fixer les conditions et les modalités de rachat d'actions propres.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

10^{ème} résolution : Pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du Procès Verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur

L'Assemblée Générale ordinaire confère tout pouvoir, au Président Directeur Général ou à son mandataire, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales d'enregistrement et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution mise au vote est adoptée à l'unanimité.

NBL
BILAN ARRETE AU 31-12-2012 après affectation du résultat
(Exprimé en dinars Tunisien)

	31/12/2012	31/12/2011
ACTIF		
ACTIFS NON COURANTS		
<i>Actif immobilisé</i>		
Immobilisations incorporelles	29 184	22 289
Moins : amortissements inc	-22 508	-20 746
	6 676	1 543
Immobilisations corporelles	2 817 254	2 650 919
Moins : amortissements	-1 334 468	-1 282 014
	1 482 786	1 368 905
Immobilisations financières	0	0
Total des actifs immobilisés	1 489 462	1 370 448
Autres actifs non courants	0	0
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	1 489 462	1 370 448
ACTIFS COURANTS		
Stocks	1 113 103	690 489
Clients et comptes rattachés	1 338 045	1 193 816
Provisions sur clients	-96 224	-96 224
	1 241 821	1 097 592
Autres actifs courants	47 014	14 839
Provision sur Autres actifs courants	-8 000	-8 000
	39 014	6 839
Placements et Autres Actifs financiers	0	0
Liquidités et équivalents de liquidités	2 690 583	1 862 164
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	5 084 521	3 657 084
TOTAL DES ACTIFS	6 573 983	5 027 532

NBL
BILAN ARRETE AU 31-12-2012 après affectation du résultat
(Exprimé en dinar Tunisien)

	31/12/2012	31/12/2011
CAPITAUX PROPRES ET PASIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	3 150 000	696 710
Autres capitaux propres	118 206	198 257
Réserves	1 266 957	2 390 794
Résultats reportés	1 349	5 554
Total des capitaux propres avant résultat	4 536 512	3 291 315
Résultat de l'exercice	0	0
Total des capitaux propres avant affectation	4 536 512	3 291 315
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	15 752	170 501
Provisions	38321	0
Total des passifs non courants	54 073	170 501
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	441 084	713 397
Autres passifs courants	1 528 126	787 183
Concours bancaires et autres passifs financiers	14 188	65 136
Total des passifs courants	1 983 398	1 565 716
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	6 573 983	5 027 532

Tableau de variation des capitaux propres tenant compte de l'affectation du résultat

Rubriques	Capital Social	Réserves Légales	Autres Réserves	Résultats Reportés	Résultat de l'exercice	Autres Capitaux Propres	TOTAL
Solde au 31/12/2012 avant affectation	3 150 000	0	0	0	2 534 606	118 206	5 802 812
Affectation du résultat 2012 (AGO du 18/06/2013)		126 730	1 140 227	1 267 649	-2 534 606		0
Dividendes à distribuer				-1 266 300			-1 266 300
Solde au 31/12/2012 après affectation	3 150 000	126 730	1 140 227	1 349	0	118 206	4 536 512